

## Restitution avancement proj CARBECO (salle AUDITORIUM de la CCI)-20250402 173315-Enregistrement de la réunion

Transcrit par [TurboScribe.ai](#). [Passez à Illimité](#) pour supprimer ce message.

Encore deux minutes, il y a le retour. Suzanne, je peux te laisser partager le premier slide, s'il te plaît ? Avec plaisir, il y a déjà un partage en cours, j'ai l'impression. Oui, pardon.

Normalement, tu es bon. Yes. Bonsoir.

Si vous pouvez prendre place, on va pas tarder à commencer. Bonsoir à toutes et à tous. Le CNR Tech, Centre du Nickel, Recherche, Technologie, Environnement, Compétitivité, enseignement le CNRT, est très heureux de vous proposer ce soir la restitution de la phase 1 du projet CARB-Eco, on vous expliquera la phase 1 de la phase 2, qui a été faite avec un consortium avec Southpole, Abondance et Sous-traitance à Bio-Eco.

Je vais dire quelques mots introductifs, et ensuite je vais laisser de la parole à l'équipe pour une présentation d'une heure environ. Je suis Médiac, je suis le manager des programmes au niveau du CNR Tech, pour ceux qui ne me connaissent pas. Le projet est arrivé l'année dernière au Conseil scientifique, et le sujet de la finance carbone en général, et des crédits carbone en particulier, a soulevé l'intérêt de la plateforme, à la fois sur les sujets environnementaux, notamment écosystémiques, mais aussi sur les sujets industriels, et donc ça va être un des sujets déclarés, à la fois comment cette finance carbone peut aider les écosystèmes, mais aussi la transition industrielle vers de l'industrie bicarbone.

Avant de laisser la parole au consortium, je voulais remercier les industriels qui ont participé lors d'ateliers à exprimer ou à partager des feuilles de route qu'ils ont sur leur décarbonation, les nombreux échanges que j'ai eu aussi avec les scientifiques sur l'état de l'art d'un certain nombre de connaissances, et on en parlera je pense lors de la discussion, on n'en est vraiment qu'au début, il y a encore beaucoup de choses à trouver, à rechercher, et on remercie aussi les administrations qui typiquement autour du label bicarbone calédonien, ou l'ACDN, ont échangé avec nous. Comme c'est une phase 1, vous attendez une phase 2, donc je reprendrai la parole pour les perspectives à la fin, et sans plus attendre, je laisse la parole à Suzanne, pour présenter, et si vous pouvez couper votre micro, pour ceux qui ne présentent pas, s'il vous plaît. Suzanne, the floor is yours.

Parfait, merci beaucoup Médéric pour cette introduction. Bonjour à tous, c'est un petit peu frustrant d'être avec vous en présentiel aujourd'hui, mais on va tâcher de vous présenter les études à distance. Je suis Suzanne Rial, je suis chef de projet au sein de l'entreprise Southpole, je fais partie de ce consortium, je reviendrai dans quelques instants sur l'équipe.

La restitution va se passer de la manière suivante, comme Médéric le disait, 45 minutes à une heure de présentation de notre côté, et ensuite un temps de questions réponses d'une trentaine de minutes. Lors de la présentation, on va bien sûr vous présenter assez rapidement

le consortium, et puis on va aller dans le détail du coup, de ce que c'est le marché volontaire du carbone, comment le secteur du nickel à l'échelle internationale se positionne sur ce marché, afin d'avoir l'ensemble des bases et connaissances nécessaires pour ensuite analyser les opportunités de développement de projets en Nouvelle-Calédonie, que ce soit du côté des solutions technologiques, que des solutions fondées sur la nature, avec bien sûr un récapitulatif de notre approche méthodologique, avant de passer aux conclusions, et puis comme le disait Médéric, aux perspectives sur la phase 2. Alors, je commence tout de suite du coup, juste pour terminer sur l'agenda, pour votre information, je pense que l'étude fait environ 150 pages, donc on a 9 annexes, c'est assez conséquent, ce qui fait qu'aujourd'hui, on ne va pas pouvoir aller dans le détail de chacun des sujets, on va devoir malheureusement en survoler certains, mais on aura justement les questions réponses pour aller un peu plus dans le détail ensuite. Notre consortium est composé effectivement de Salospol et de Abondance, et puis Bio-Eco a rejoint l'équipe en cours de route en sous-traitance auprès d'Abondance.

Donc, on était tous les trois sur cette première phase, la phase 1 de l'étude CARB-Eco, qui comme l'agenda le montrait, vise à étudier les marchés volontaires du carbone et à définir les opportunités pour le secteur. C'est vraiment une phase qui était une phase exploratoire, qui vise à dresser un aperçu des opportunités qui valent le coup ensuite d'être concrétisées, approfondies dans la phase 2. Donc Salospol, vous ne le connaissez sans doute pas tous, on n'est pas présent directement en Nouvelle-Calédonie, mais on est une entreprise internationale qui a été créée en 2006 en Suisse, qui a été créée et qui est dédiée aux actions climatiques uniquement, mais on a également un axe de développement assez fort récemment sur la biodiversité. On accompagne en fait tout type d'acteurs sur leurs transitions climatiques, donc ça comprend aussi bien le volet décarbonisation, le bilan carbone, leurs stratégies d'induction, mais on est également développeur de projets de compensation carbone et également de projets dans le scope 3 des entreprises, donc dans leurs chaînes de valeurs.

Et puis on est également des experts de la vente de crédit carbone sur les marchés volontaires et de l'investissement. On a une présence, comme vous pouvez le voir, qui est mondiale de part nos projets un peu partout sur l'ensemble des continents, et on est 800 employés aujourd'hui. Dans le Pacifique, on est également présent, on a des bureaux notamment à Sydney, à Melbourne, à Jakarta.

Et en Nouvelle-Calédonie, comme je disais, on n'a pas de bureau, on n'est pas présent localement. Par contre, on a été le co-développeur du projet éolien de Prony, dont vous avez sans doute entendu parler. Et donc, de part cette présence et notre expertise, notre rôle dans l'étude Carbeco est vraiment d'apporter notre expertise à l'échelle internationale, notre connaissance des marchés du carbone et notre connaissance surtout des modes de certification des projets sur les marchés volontaires du carbone.

Mais on dépend du coup entièrement de nos partenaires Abondance et Bio-Eco pour justement le contexte local et pouvoir adapter l'ensemble de ces sujets, de ces connaissances au niveau international à ce qui se passe concrètement en Nouvelle-Calédonie. Donc avec moi dans

l'équipe qui a travaillé sur l'étude au sein de Southpole, donc il y a Célia Pannetier, Nicole Brusa et Sylvia Rittinger qui sont également présentes aujourd'hui et qui interviendront. Malheureusement, je ne sais pas Médiaïk si tu veux en dire un mot, mais Abondance, qui est représentée par François Tron et Bio-Eco, qui est représentée par Yannick Nobigny, ne peuvent pas être parmi nous aujourd'hui.

Je crois que François est connecté à distance, mais il est bloqué à Ouvéa malheureusement. Il ne pourra sans doute pas intervenir sur sa partie. Et Yannick également, mais je pense que vous les connaissez tous, donc je n'ai pas besoin de les présenter en détail.

Donc c'est deux environnementaux basés en Nouvelle-Calédonie qui ont travaillé sur l'étude CARB-Eco, sur l'analyse des opportunités sur les solutions fondées sur la nature. Donc c'est une partie sur laquelle je vais reprendre leur présentation aujourd'hui, mais du coup, on ne pourra pas forcément aller dans le détail. Malheureusement, par contre, ils sont bien sûr à votre disposition pour le faire.

Et bio-éco-consultants. Donc sans plus attendre, je pense qu'on peut aller dans le vif du sujet, en commençant par une présentation du marché volontaire du carbone. Comme je le disais, c'est peut-être des sujets dont vous avez déjà entendu parler.

Je vais peut-être répéter des choses que vous connaissez déjà. Par contre, c'est vraiment des éléments qui vont être cruciaux ensuite pour l'analyse des opportunités, s'assurer qu'on comprend bien comment est organisé, comment fonctionne le marché volontaire du carbone. Donc, dans un premier temps, bien que l'étude CARB-Eco se focalise sur le marché volontaire, c'est très important d'avoir la vision globale du marché du carbone, en prenant en compte les marchés réglementés, notamment, et la diversité des initiatives carbone qui existent.

Parce que, de par sa définition, le marché volontaire se définit par rapport au marché réglementé. En fait, il vise à être complémentaire à toutes les obligations qui existent en termes de réduction et de compensation du carbone. C'est-à-dire la réduction des émissions de la part des États et de la part des entreprises.

Ce sont des marchés, c'est-à-dire un échange d'actifs carbone entre les acheteurs et les vendeurs. Et donc, dans les marchés réglementés, notamment... Désolée, je pensais que quelqu'un voulait intervenir. Dans les marchés réglementés, il y a une diversité d'éléments.

Il y a les objectifs mondiaux et nationaux de différents États, déjà, avec les CDN, les contributions déterminées au niveau national, qui sont les engagements pris par les pays signataires de l'accord de Paris, qui peuvent faire appel à la compensation sur le marché volontaire pour atteindre ces objectifs. Et l'article 6 de l'accord de Paris, dont on entend beaucoup parler dernièrement suite aux dernières COP, va justement servir de cadre pour que les pays puissent s'échanger des crédits carbone et les intégrer à leurs objectifs de CDN. En Nouvelle-Calédonie, vous avez une CDN depuis 2015 qui est mise à jour cette année, en 2025.

Et il n'y a pas aujourd'hui encore... Enfin, la volonté n'a pas été exprimée d'utiliser l'article 6 pour atteindre cette CDN, sachant qu'en fait, l'Union européenne a cette position-là et la France, du coup, a cette position-là également, dans le sens où l'Union européenne souhaite atteindre ses objectifs de réduction et de compensation en interne sans faire recours à l'achat de crédits carbone via d'autres pays. Donc ça, c'est les objectifs plutôt étatiques. Ensuite, on a les objectifs sectoriels.

Sur les objectifs sectoriels, il peut y avoir différentes échelles. À l'international, c'est assez rare. L'exemple le plus connu, c'est Corsia.

C'est le marché réglementaire sur l'aviation. Donc là, c'est des obligations qui sont liées à ce secteur. Néanmoins, sous certaines conditions, les acteurs qui sont obligés de compenser peuvent se servir du marché volontaire du carbone.

C'est le même cas avec le label bas carbone. Il y a certaines compagnies qui peuvent utiliser des crédits du label bas carbone pour répondre à leurs obligations réglementaires. On est vraiment sur des cas plus exceptionnels.

Ensuite, on a des objectifs qui vont être plutôt régionaux, donc sectoriels, mais régionaux. Là, c'est le cas notamment en Europe ou en Nouvelle-Zélande des Emissions Trading Systems, ETS, qui concernent certains secteurs et qui les obligent à compenser leurs émissions. Non pas via l'achat de ce qu'on appelle des crédits carbone, mais on appelle ça des quotas.

C'est une simple différence entre réglementaire et volontaire. Mais ce qu'il faut prendre en compte, c'est que toutes les émissions qui vont tomber dans ces cadres réglementaires ne sont pas éligibles sur le marché volontaire. Enfin, je passe rapidement sur les taxes carbone, parce que ma collègue Célia va revenir dessus tout à l'heure.

Ce sont des taxes qui imposent un prix du carbone sur certaines importations et qui incitent à la décarbonisation des acteurs qui exportent leurs produits. C'est notamment le cas en Europe avec le CIBAM qui y arrive et dont Célia parlera tout à l'heure. C'est simplement cet aperçu pour expliquer que quand un acteur, un État, un porteur de projets, une entreprise souhaite se positionner sur le marché volontaire du carbone, c'est très important que d'abord on se rende compte de toutes les obligations qui sont autour de cet acteur-là et qu'il définisse le champ des possibles pour le marché volontaire.

Il y a beaucoup de choses sur le marché volontaire qui ont eu lieu dernièrement en Nouvelle-Calédonie. Il y a des études, il y a également le projet de délibération pour la mise en place du label bas carbone dont on va reparler tout à l'heure. Cette étude Carbeco vise à compléter ces travaux-là pour accompagner la Nouvelle-Calédonie et le CNR Tech sur son positionnement sur le marché volontaire au niveau calédonien.

Quel est un projet carbone ? Je vais peut-être reprendre et je vais aller assez vite parce que je pense que c'est des choses avec lesquelles vous êtes familières, mais sur le marché volontaire

du carbone, on se focalise vraiment sur le volontaire. On a des acteurs qui sont de n'importe quel type, des individus, des entreprises, des États qui achètent des crédits, c'est la demande et ces crédits carbonés sont générés par des projets, ce qui constitue l'offre. On a trois types de crédits carbonés.

On a des crédits de réduction des émissions, des crédits d'évitement des émissions et des crédits de séquestration ou d'élimination. Réduction, c'est quand on remplace des technologies qui sont moins maîtrisées. Évitement, c'est quand le projet va permettre d'éviter des émissions qui auraient eu lieu si le projet n'avait pas eu lieu, notamment c'est les projets de lutte contre la déforestation où on va éviter les émissions dans le scénario de référence sans le projet.

Et puis la séquestration ou l'élimination qu'on appelle « removals » en anglais qui est un terme assez répandu, c'est là sur les émissions qui sont déjà dans l'atmosphère et on va capturer ces émissions à travers soit des écosystèmes naturels en augmentant leur capacité de séquestration, soit à travers des technologies de capture sur lesquelles on reviendra tout à l'heure. Pour vous donner un ordre d'idée, le marché volontaire du carbone et l'ensemble des projets doivent respecter un certain nombre de principes qui sont ici. Je reviens simplement sur quelques principes clés, notamment l'additionnalité.

Le marché volontaire du carbone ne va certifier que des projets qui n'auraient pas pu avoir lieu sans la finance carbone. Ça veut dire qu'il y a une additionnalité financière, une additionnalité réglementaire qui est demandée et on doit démontrer que ce projet n'aurait pas pu avoir lieu sans la vente des crédits carbone sur le marché. Par contre, sur l'additionnalité réglementaire notamment, ça veut dire qu'il ne peut pas avoir de loi qui oblige déjà à faire ce type de projet.

Par contre, il y a des cas où on peut prouver qu'il y a des lois qui obligent à faire ce type de projet mais elles ne sont pas forcément mises en œuvre et du coup, il y a quand même besoin de la finance carbone pour faire ce type de projet. Je reviendrai sur les autres aspects mais tout les émissions de gaz à effet de serre sont converties en CO<sub>2</sub>, donc en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>. Une tonne équivalent CO<sub>2</sub> égale un crédit carbone.

Ces crédits carbone, quand ils sont vérifiés, ils sont sur un registre, enfin sur des registres et quand les entreprises ou les acheteurs, tout type d'acheteurs veulent acheter ces crédits et les utiliser pour leurs besoins c'est ce qu'on voit là-dessus. Ce schéma montre les volumes qui ont été retirés sur le marché volontaire du carbone. On est ces dernières années autour de 180 millions de crédits.

C'est 5 fois plus qu'en 2016 donc on voit qu'il y a une évolution très forte et assez rapide du marché volontaire du carbone. Par contre, on reste sur un marché qui couvre une petite partie au global des émissions parce que les émissions totales de gaz à effet de serre vont augmenter et le marché va couvrir plus d'émissions. En termes de typologie, vous voyez qu'il y en a de différents ordres.

Ça dépend de ce qui est certifiable sur le marché du carbone. Tout type de projet n'est pas

certifiable, ça doit répondre à certaines conditions et à l'origine, c'est surtout les projets de lutte contre la déforestation et les projets de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique qui sont liés. On entend beaucoup de projets sur les fourneaux de cuisson améliorés par exemple, on appelle les cook stoves, donc ça représente un volume important mais ce paysage est en train de changer aussi.

Les énergies renouvelables, les crédits sont en train de baisser, on verra pourquoi. Les projets de solutions fondées sur la nature, de séquestration par les écosystèmes naturels sont en train d'augmenter, il y a une forte demande mais c'est vrai qu'aujourd'hui, il y a 19% des crédits sur le marché volontaire du carbone. C'est vraiment une petite part comparée aux réductions d'émissions, par contre, ça va être amené à augmenter fortement.

Ça, c'est un petit peu les parties prenantes du marché volontaire du carbone, il y en a beaucoup, ce n'est pas une liste exhaustive mais globalement, pour vous parler des principales, on a les porteurs de projets, c'est tout type d'acteur qui est sur le terrain qui va, par exemple, une coopérative agricole qui va gérer plusieurs sites qui sont intégrés dans un même projet ou un agrégateur d'usines, de différentes usines qui vont être dans le même projet. Ces porteurs de projets, quand ils veulent développer un projet, donc un projet carbone et le faire certifier, il faut qu'il y ait une méthodologie qui existe sur le marché volontaire du carbone. Une méthodologie, c'est un cadre finalement qui peut être n'importe qui, donc c'est des actions volontaires, ils proposent des méthodologies et ils les proposent à des standards de certification.

Donc, il y a une multitude de méthodologies qui existent sous chaque standard. Chaque standard, en fait, a ses propres méthodologies, ce qui fait que deux standards différents peuvent très bien avoir une méthodologie qui concerne le même type de projet, un projet agricole, par exemple, de séquestration de carbone qui sont souvent assez similaires normalement, mais c'est assez différent, ce qui fait qu'il y a une multitude de méthodologies et donc il y a un besoin d'avoir des développeurs de projets. Les développeurs de projets, c'est ceux qui vont accompagner les porteurs de projets pour comprendre quelle est la meilleure manière de certifier leur projet, quelle est la méthodologie, le standard qui conviendrait le mieux et les accompagner pour s'assurer qu'ils respectent bien tous les critères d'éligibilité quand ils certifient le projet.

Le standard de certification, c'est eux qui certifient les projets, ça veut dire qu'ils les valident, mais aussi qu'ils vérifient que les réductions d'émissions ou les séquestrations d'émissions ont bien eu lieu et ils sont accompagnés par des auditeurs, donc il y a des auditeurs qui sont accrédités pour chaque standard et qui vont aller valider, vérifier les projets. Une fois que les projets sont vérifiés, les crédits du coup sont émis et sont publiés sur un registre. Il n'y a pas de registre unique et une fois que les entreprises achètent des crédits, elles vont s'adresser à un registre, un standard en particulier et elles vont les retirer de ce registre-là.

Et donc quand elles achètent des crédits carbone, les entreprises, les États ou tout type

d'acteurs, il y a différentes options d'achats, soit elles passent en direct par les porteurs de projets, soit elles passent par des courtiers, par des plateformes d'échange, des places de marché, en avant, ce qu'on appelle des crédits exemptés. Donc ça, ce n'est pas autorisé par tous les standards. Et puis il y a aussi des entreprises qui investissent dans les projets dès le départ sous la garantie d'avoir des crédits une fois que la vérification aura eu lieu.

Cette slide-là, vous l'aurez, je ne vais pas aller dans le détail, c'est les étapes de développement d'un projet. En fait, ça reprend ce que je viens de dire globalement, c'est que les réductions d'émissions ont bien eu lieu avant de délivrer et de commercialiser les crédits sur le marché volontaire du carbone. Je préfère passer un peu plus de temps sur la partie standard parce que c'est vraiment important de comprendre à quel point le marché volontaire du carbone est fragmenté.

En fait, il y a une multitude de standards de certification, il y en a qui sont à différentes échelles, qui sont à l'international et qui sont à l'extérieur. C'était pas le cas au début du marché volontaire du carbone. Il y a 20-30 ans, on en avait 2-3 très importants.

Le Clean Development Mechanism, sur lequel je vais revenir dans un moment, c'est le mécanisme des Nations unies qui n'existe plus aujourd'hui et qui est remplacé par l'article 6.4. Il y a eu une période de trou finalement entre ces deux mécanismes qui étaient dédiés aux pays en voie de développement. C'était un peu les trois gros standards à la base. Le VCS et Gold Standard ont été créés quasiment en même temps, mais on voit par la taille des cercles le volume de crédit émis par ces deux standards qui est assez différent.

Le VCS a une place beaucoup plus importante, mais c'est un choix stratégique de Gold Standard de ne pas s'être positionné sur tous les types de projets. Par exemple, Gold Standard ne certifie pas les projets qui ont vu le jour. C'est assez impressionnant à quel point ce marché est fragmenté.

C'est important de pouvoir faire le tri entre les standards quand on veut développer un projet de ne pas partir sur n'importe quel standard. La réussite d'un standard va reposer sur différents facteurs, notamment la rigueur de ses méthodologies, à quel point il prend en compte les co-bénéfices des projets, s'il est reconnu par les acheteurs et s'il est capable de s'adapter au marché pour ses méthodologies, etc. Il y a certains standards qui sont assez petits, qui ont des cercles assez petits, mais qui sont très spécialisés sur un type de projet et qui sont reconnus pour ça.

Donc, il ne faut pas se fier qu'à la taille du standard en termes de crédit émis. Les études de faisabilité quand on veut lancer un projet et qu'on veut choisir le meilleur standard et la meilleure méthodologie une multitude de petits standards, ce qui fait que c'est un peu compliqué à chaque fois pour comparer les crédits quand on est un acheteur entre les différents standards et est-ce que tous les crédits se valent ? Et puis, il y a également une tendance ces dernières années à l'émergence de standards nationaux et étatiques comme le label Vacarbon. Donc, c'est des standards qui permettent de prendre en compte les

particularités nationales et les efforts avec les projets.

Par contre, ça rajoute du coup en fragmentation et c'est difficile de comparer parfois les crédits de ces standards nationaux avec les crédits des standards internationaux. Certains ont des règles assez spécifiques. Le label Vacarbon, par exemple, peut permettre d'émettre des crédits exemptés avant que la réduction des émissions ait vraiment eu lieu et donc, voilà, ça peut créer de la confusion auprès des acheteurs.

Et puis, il y a deux grands développements en ce moment qui ont lieu dont vous avez sans doute entendu parler. C'est le cadre de certification européen qui se met en place, le CRCF. Donc là, c'est pas amené à devenir un standard.

Par contre, ils veulent harmoniser les méthodologies. Donc, en fait, l'Union européenne de carbone qui est liée en Union européenne soit sous les mêmes méthodologies. Plutôt qu'il y ait un projet en France et en Pologne qui soient les mêmes en agriculture, par exemple, ou en reforestation, mais qui ne soient pas sous la même méthodologie.

C'est pour harmoniser, c'est pour renforcer la demande auprès des acheteurs. Et c'est un peu sous la même logique que l'article 6.4 également des Nations unies qui va s'appeler le PECAM vise à être un standard pour le coup, un vrai standard et un système centralisé pour simplifier un petit peu le marché et éviter cette fragmentation. Donc voilà, on est au tout début.

Il n'est pas encore complètement effectif, mais c'est vraiment des sujets à suivre parce que ça risque de changer le paysage. Un petit mot rapidement, mais je vois le temps qui file il y a eu pas mal de, il y a eu un tourbillon médiatique globalement sur le marché du carbone parce qu'il y a eu pas mal d'articles qui ont pu critiquer certaines méthodologies ou certains projets, surtout des projets RED plus sur la déforestation. Donc ça a impacté un petit peu l'intégrité du marché, malgré le fait qu'il y ait beaucoup d'articles et les standards qui ont répondu à ces articles scientifiques pour montrer la solidité, la rigueur de leurs méthodologies, ils les ont également mis à jour.

Mais n'empêche que ça a un peu ébranlé le marché, notamment auprès des acheteurs. Donc il y a une vraie demande de renforcer l'intégrité du marché. Et donc il y a un certain nombre d'agences et d'organismes de gouvernance qui voient le jour au niveau international.

Notamment, il y avait ICROI jusqu'à présent qui accrédiétaient les standards, qui jouaient les standards selon un code de bonne pratique. Et maintenant, depuis 2022, 2023, il y a ICVCM, donc un conseil aussi international, qui a développé des principes, les Core Carbon Principles. Et donc ils vont passer au crime, en fait, chaque standard, mais également chaque méthodologie, pour juger si ces méthodologies répondent bien à ces principes.

Et donc les acheteurs, ils ont tendance à regarder, quand ils achètent des crédits, si ces crédits sont bien issus de méthodologies qui ont été approuvées par ICVCM. C'est vraiment une référence très importante pour les acheteurs. Et puis, il y a également des agences de notation

qui, elles, jugent et évaluent plutôt chaque projet.

Donc il y a un certain nombre de couches, mais en fait, cette intégrité et ces changements ne font que renforcer la confiance aussi des acheteurs dans le marché et les perspectives de développement. En fait, il y a beaucoup de scénarios qui ont été établis. Tous ces scénarios convergent sur le fait que le marché va très fortement augmenter.

On était à 180 millions de crédits en 2024. Voilà, ça va augmenter. Il y a les scénarios les plus positifs, en bleu clair, vont jusqu'à 5,9 gigatonnes de crédits en 2050, avec des prix également par crédit qui vont augmenter.

On est vraiment sur une confiance au accru du marché, avec justement ces cadres européens, des Nations Unies, qui renforcent finalement le rôle du marché volontaire dans l'attente des objectifs climatiques internationaux. Il y a également des enquêtes qui montrent que les acheteurs sont prêts à payer un prix plus fort pour leur crédit. Et puis, la place des crédits de séquestration et d'émigration du carbone

**Ce fichier dure plus de 30 minutes.**

**[Passez à Illimité](#) sur [TurboScribe.ai](#) pour transcrire des fichiers jusqu'à 10 heures.**